

COMITÉ DE PILOTAGE

MAISON DE L'EAU – INSTITUTION ADOUR

21 octobre 2011

COMPTE RENDU

Présents :

Guy DARRIEUX président du comité de pilotage et représentant du GIP Val d'Adour
Jean-Paul GABARD vice-président du comité de pilotage
Frédéric RÉ technicien rivière
David CONDOTTA technicien rivière communauté de communes du canton de Lembeye
André SUSSERRE représentant des chasseurs Castelnau-R-B et fédération de chasse 65
Paul COTTAVOZ président association Pierre & Terre
Claude BEAULAC représentant des chasseurs Jû-Belloc et Hères
Bruno LESPITAOU la Flânerie
Pierre TACHON collectif d'association Rivages
Marie-Paule FONTANO directrice de la médiathèque intercommunale de Plaisance
Daniel SAINT-GENEZ GIC Colverts Riscle
Paul COTTAVOZ président de Pierre & Terre
Jérémy ASTAU chargé de la mise en place du sentier de l'Adour
Paul JANIN stagiaire chargé de la révision du plan de gestion du Site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau
Gwenaël CHAUDRON coordinateur Maison de l'eau et site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau

Excusés :

Jean GLAVANY président du GIP Val d'Adour
Alain PAYSSÉ maire de Jû-Belloc
Jacques DUFFAU maire de Hères
Jean-Marie SAUBANÈRE directeur de l'EPLFPA Jean-Monnet de Vic-en-Bigorre
Alain MACHAT représentant AAPPMA Plaisance et fédération de pêche du Gers
Typhaine DULHAUSTE Semadour
Paul LAFFITTE foyer rural de Jû-Belloc
Daniel DUPRAT représentant des agriculteurs

Guy Darrieux rappelle qu'il est en charge de la Maison de l'eau pour l'Institution Adour et remercie son prédécesseur Monsieur Daguzan qui a lancé et porté ce projet.

I. Site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau

Révision du plan de gestion

Paul Janin a effectué son stage de fin d'étude d'ingénieur forestier à la Maison de l'eau de février à juillet 2011 (six mois). Il a pris en charge la révision du plan de gestion du site naturel de Jû-Belloc-Hères-Castelnau.

Pour mémoire, le précédent plan de gestion a été effectué en 2005 par le conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées (CREN MP). Il devenait nécessaire de faire un point sur l'évolution du site, sur la pertinence de la gestion effectuée jusqu'alors et d'établir un nouveau plan de gestion pour les cinq ou six années à venir. De plus, l'agence de l'eau Adour Garonne avait conditionné son soutien financier à la gestion du site naturel à la révision en 2011 du plan de gestion.

Paul Janin reformule les objectifs du plan de gestion, présente la méthodologie qui lui a permis de mettre en œuvre la révision ainsi que de hiérarchiser les actions (cf. annexe 1).

Les enjeux « forts » sont :

- concernant les habitats naturels : les forêts galerie de saules blancs, les prairies siliceuses à annuelles naines. Sur ces dernières, la remarque du CREN Midi-Pyrénées d'une pression de pâturage trop importante se confirme par les relevés effectués par Paul Janin.
- concernant les espèces ou cortèges : la cistude d'Europe, le butor étoilé, le crapaud calamite et l'anguille européenne.

Suite à sa présentation de quelques actions de gestion, quelques interrogations se font jour :

- sur la méthodologie pour hiérarchiser les actions de gestion ? Paul Janin précise qu'il a pris en compte quatre éléments pour définir cette hiérarchisation, « la valeur patrimoniale » de l'espèce concernée c'est-à-dire si cette espèce est reconnue et protégée à un niveau régional, national, international, sa représentativité sur le site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau, présence faible moyenne forte, son état de conservation sur le site bon moyen mauvais, et enfin ses perspectives d'évolution. Ces quatre éléments permettent d'obtenir une note sur 12. Plus la note est élevée, plus l'enjeu est important, plus l'action de gestion est importante.
- sur la reconexion de la forêt alluviale ? Paul Janin explique que cela pourrait se faire en décaissant le chemin, qui aujourd'hui fait digue, pour faciliter le passage de l'Adour entre la saulaie blanche et la forêt mixte en période d'inondation de la saulaie blanche. Le comité de pilotage trouve cette proposition intéressante mais souligne l'importance d'anticiper le comportement de l'Adour en cas de crue ;
- sur les plantes exotiques envahissantes, pourquoi vouloir les éliminer ? Paul Janin indique qu'il s'agit d'une préoccupation internationale concernant la prolifération de certaines espèces de plantes ou animales et qu'il peut être intéressant que le site de Jû-Belloc s'inscrive dans cette démarche. Concernant plus particulièrement le buddleia (arbre aux papillons), sa méthode d'élimination est l'arrachage et le brûlage avec toutes les précautions nécessaires s'agissant de la gestion des espèces exotiques envahissantes (autorisation de brûler, transport, nettoyage des outils, ...).

Jean-Paul Gabard est très satisfait que Paul Janin ait mis en place une méthodologie précise et reproductible, qui assure cohérence et lisibilité aux éventuels futurs inventaires et une trame pour la prochaine révision du plan de gestion.

Guy Darrieux remercie Paul Janin pour son travail et le félicite pour sa prise de fonction.

Le comité de pilotage valide la proposition de révision du plan de gestion présentée par Paul Janin, précisant qu'il sera nécessaire d'étudier au cas par cas les actions de gestion et leurs conséquences.

II. Maison de l'eau

1 *Nouvelle composition du comité de pilotage*

Comme proposé lors du dernier comité de pilotage, le GIC Colverts et la médiathèque intercommunale de Plaisance-du-Gers rejoignent le comité de pilotage. Gwenaël Chaudron précise que devaient également rejoindre le copil les deux syndicats de gestion de l'Adour gersois et haut-pyrénéen qu'il a oublié d'inviter, et auxquels il présente toutes ses excuses.

Daniel Saint-Genез présente le GIC Colverts

Ce groupement d'intérêt cynégétique comporte 19 sociétés de chasse autour de Riscle qui travaillent collectivement sur plusieurs points : la réintroduction de certaines espèces (lièvre, colvert, perdrix, ...), le comptage, la restauration des habitats (collaboration avec Arbre et Paysage 32 pour la plantation de haies), des actions de nettoyage (traque aux détritiques sur les berges de l'Adour), la découverte de la faune sauvage pour les enfants.

C'est sur ce dernier point que le **GIC Colverts** et le **syndicat de gestion de l'Adour gersois**, en partenariat avec la **Maison de l'eau**, ont mis en place l'an dernier une **animation de découverte des oiseaux hivernants** sur la gravière de Riscle à destination des enfants (scolaires, centres de loisir).

Le GIC participe au comité de pilotage de la Maison de l'eau pour renforcer ce travail d'animation autour de la chasse et de la faune sauvage. Il n'est pas question pour le GIC de venir chasser sur le site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau. Gwenaël Chaudron pourra se rendre à la prochaine réunion de la société de chasse de Jû-Belloc pour discuter de ces points.

Cette année, des animations pédagogiques seront à nouveau menées à Riscle par le GIC et le Syndicat, où l'observation des oiseaux hivernants est plus aisée avec plus d'espèces présentes qu'à Jû-Belloc, le dérangement étant moindre, les distances de fuites plus grandes... Mais il est également envisagé de proposer cette découverte des oiseaux hivernants de l'Adour à un public plus large.

Marie-Paule Fontano, médiathèque de Plaisance-du-Gers

Marie-Paule Fontano est directrice de la médiathèque intercommunale de Plaisance-du-Gers. Suite à des projets déjà menés avec la Maison de l'eau (Fête de l'Eau de l'Homme et de l'Adour, exposition sur l'eau et le paysage à la médiathèque de Vic-en-Bigorre), et compte tenu de la mission de la Maison de l'eau d'information aux publics sur les enjeux liés à l'eau dans le cadre des compétences de l'Institution Adour, la médiathèque propose d'amener son expérience sur la gestion de cet **espace de consultation** au sein de la Maison de l'eau et de l'étoffer. Marie-Paule Fontano présente également un projet du CEDETPH de Castelnau-Rivière-Basse de réalisation d'une **exposition de land-art** (utilisation des éléments naturels pour réaliser des œuvres artistiques éphémères) qui pourrait avoir lieu sur le site de Jû-Belloc.

Le comité de pilotage de la Maison de l'eau accueille favorablement les propositions de ses deux nouveaux membres et propose, concernant le centre de ressource, de prendre une personne, un stagiaire ? , qui pourrait faire l'inventaire des ouvrages présents et réfléchir au développement de cet espace d'accueil.

2 *Inauguration de la Maison de l'eau*

La réception des travaux a eu lieu le 18 octobre, le déménagement des services s'est fait aujourd'hui, la Maison de l'eau dans son nouvel espace est fonctionnelle.

Guy Darrieux propose que l'inauguration se déroule au **printemps prochain** avec la nouvelle direction de l'Institution Adour.

Inauguration de la Maison de l'eau au printemps prochain organisée par l'Institution Adour avec sa nouvelle direction.

3 *Bilan des animations 2011-2012*

Le nombre de personnes (jeunes, tout public) participant aux animations est en **progression** d'année en année (cf. annexe 2). Gwenaël Chaudron souligne les **trois nouvelles animations** de découverte de l'Adour accompagnées par la Maison de l'eau : **la découverte des oiseaux hivernants** avec le GIC Colverts sur la gravière de Riscle, **L'eau la biodiversité et l'abeille** avec la présence d'un rucher sur le site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau permettant des animations pédagogiques de l'association Artpiculture, troisième animation **Au fil de l'Adour** une classe découverte permettant aux écoles de découvrir sur une semaine l'Adour de sa source à son embouchure.

Nous pouvons remarquer toutefois que les animations proposées touchent peu les centres de loisirs du Pays du Val d'Adour et les établissements scolaires des Pyrénées-Atlantiques compris dans le périmètre du Val d'Adour. Ce dernier point peut probablement s'expliquer par un soutien financier du Conseil général aux écoles pour des projets se déroulant à l'intérieur du département des Pyrénées-Atlantiques. Néanmoins, David Condotta précise que la régie de transport de la communauté de communes du canton de Lembeye, naissante au moment de la création de la Maison de l'eau, fonctionne aujourd'hui très bien et pourrait permettre d'alléger le budget transport des écoles souhaitant bénéficier des actions de la Maison de l'eau.

Renforcement des liens et des projets pédagogiques avec les centres de loisirs du Pays du Val d'Adour et les écoles des Pyrénées-Atlantiques, rapprochement avec la communauté de communes du canton de Lembeye.

4 Proposition d'un programme d'animations 2011-2012

Gwenaël Chaudron propose un avant-programme annuel de manifestations se déroulant tout au long de l'année. Il est preneur de toute nouvelle proposition d'animation.

Ce programme des animations de la Maison de l'eau pourrait être communiqué au public de façon trimestriel.

Le comité de pilotage valide l'établissement d'un programme trimestriel des animations de la Maison de l'eau.

III. Questions diverses

1 Hôtel à insectes

Une des réalisations prévues dans le projet pédagogique de l'école de Cahuzac cette année est la réalisation d'hôtels à insecte. L'instituteur de l'école de Cahuzac propose d'en offrir un à la Maison de l'eau.

2 Adhésion au GRAINE Midi-Pyrénées

Gwenaël Chaudron propose que la Maison de l'eau adhère au GRAINE qui est un réseau régional des établissements proposant des animations environnement. L'intérêt de cette adhésion est d'être informé des actions, formations, qui se déroulent en Midi-Pyrénées mais également d'informer le réseau des actions portées par la Maison de l'eau.

3 Plaque de visite du site naturel de Jû-Belloc-Hères-Castelnau

Jean-Paul Gabard mentionne que les bornes numérotées sur le site sont en place depuis longtemps mais qu'il n'y a toujours pas le topoguide correspondant.

Gwenaël Chaudron précise que la plaque sera réalisée au cours de l'hiver pour être disponible aux visiteurs au printemps. Il s'agira probablement d'une plaque format papier à libre disposition des visiteurs.

4 Sentier de l'Adour

Il est prévu pour « faire vivre » ce sentier d'y proposer des découvertes, des animations. Comment ces manifestations vont s'organiser avec les projets de la Maison de l'eau ? Quelle articulation avec la partie du sentier se trouvant sur le site de Jû-Belloc-Hères-Castelnau ?

Pour travailler à ces questions, Frédéric Ré propose une réunion avec les présidents des syndicats de gestion de l'Adour en charge de l'aménagement et de l'animation du sentier et le président de la Maison de l'eau ainsi que les techniciens.

5 Animation et sensibilisation au patrimoine naturel sur le canton de Lembeye

David Condotta fait part d'une réflexion des élus de la communauté de communes du canton de Lembeye sur la possibilité de mieux valoriser le patrimoine naturel du territoire de la communauté de communes. Les techniciens et élus de la Maison de l'eau pourraient-ils amener leur expérience, des pistes de travail, être un relai d'informations entre les deux territoires concernant le patrimoine naturel lié à l'eau ? Cette proposition rejoint le point évoqué précédemment de renforcer les liens avec les acteurs des Pyrénées-Atlantiques. Le

comité de pilotage pourra inviter un élu de la communauté de communes lors d'un prochain comité de pilotage.

Le comité de pilotage est favorable aux propositions évoquées dans les questions diverses.

Guy Darrieux remercie l'assemblée, la séance prend fin à 20h30.

Annexe 1

Présentation de la révision du plan de gestion

Annexe 2

Présentation du diaporama de la séance